



PROGRAMME DE FORMATION

TITRE DE LA FORMATION

« Savoir gérer les contrats de travail temporaire (BTP) »



Objectifs de la formation :

- Assimiler la réglementation juridique relative au Contrat de Travail Temporaire
- Mettre en avant les obligations que génère ce type de contrat pour l'entreprise
- Intégrer les pratiques juridiques afin d'être en adéquation avec la loi appliquée au travail temporaire
- Connaître les responsabilités des différents acteurs



Publics concernés :

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Dirigeants

DEROULEMENT DE LA FORMATION



Programme :

1- Définition des Contrats de Travail Temporaire

- Description de la relation tripartite
- Forme et obligation des contrats de mission
- Le fonctionnement du contrat de mise à disposition

2- Acquérir la réglementation juridique de base concernant le Contrat de Travail Temporaire

- Les différents recours possibles
- Les interdictions existantes
- Les règles relatives à la durée et au renouvellement des contrats
- La législation des contrats successifs : le délai de carence
- Le statut et les droits de l'intérimaire au sein de l'entreprise : la mise en place du contrat, la règle relative à l'égalité salariale et les différentes indemnités

3 - Mise en évidence des spécificités du Contrat de Travail Temporaire

- Le traitement administratif de ce type de contrat
- La définition de la période de souplesse
- La description de la période d'essai

4 - Risques et sanctions

- Du point de vue de l'Entreprise de Travail Temporaire (ETT)
- Du point de vue de l'Entreprise Utilisatrice (EU)



Méthodes pédagogiques et équipement

- Support de présentation ; exercices ; mise en pratique
- Alternance théorie/pratique
- Salle formation, vidéoprojecteur, paperboard. Salle visio pour le distanciel

Modalités d'évaluation et de suivi de l'assiduité

- Exercices pratiques, jeux de rôle,
- Attestation de présence ; attestation de compétences, feuilles de présence émargées par demi-journée



Pré-requis

- Aucun prérequis pour cette formation
- Niveau de connaissances : Niveau 1, Fondamentaux



Durée de la formation :

1 j soit 7h00 de formation



Horaires :

8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30



Dates et lieux de la formation :

En intra ou inter entreprise

A définir avec l'organisme de formation sous 15 jours maximum.

Délais et modalités d'accès :

Prévoyez un minimum de 1 mois pour accéder à la formation. Sous réserve du nombre d'inscrits, d'acceptation et de la prise en charge du financement



Accessibilité

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, contactez-moi au 06 74 44 10 31 pour répondre aux besoins spécifiques en rapport avec votre situation



Formateur

Le formateur est expert reconnu en R.H. et a une expérience significative dans son domaine d'activité. Il sera répondre à vos besoins.



Financements

Formation prise en charge par la Région Occitanie dans le cadre du plan régional de formation, CPF, OPCO ou financement personnel.

Tarif : sur devis